

Semaine de l'intégration concrétisée par la signature d'une convention



Semaine de l'intégration concrétisée par la signature d'une convention

Dans le cadre de la semaine concernant « L'intégration des primo-arrivants » et pour une première , Laurent Carrié, préfet du gers, Antoine Maillard, directeur de la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des populations) et Jean -Luc Catenas directeur adjoint ont réuni de nombreux acteurs et travailleurs sociaux qui oeuvrent dans les différents secteurs favorisant l'intégration.

Parmi lesquelles étaient présents les représentants de Regar, Unicef, Pole Emploi, Conseil Départemental, la Mission Locale ...

Ainsi le dispositif AGIR, depuis 2022, porté par REGAR a effectué un accompagnement global individualisé des réfugiés vers le logement et l'emploi secondé par le CADA, centre d'accueil pour demandeur d'asile

L'intégration des primo arrivants implique un accompagnement durant 24 mois, un travail avec l'Etat en coordination avec les divers partenaires, c'est un contrat d'intégration républicaine (200 demandes /an), qui demande un suivi, le réfugié doit impérativement être résident, signer le contrat et manifester un volontaire pour le suivre.



Nasser...



et Abdallah bénéficiaires, avec succès du dispositif AGIR